



Emplois saisonniers – ADES (Association de Développement des Emplois Saisonniers)

Public concerné : Tout public avec ou sans expérience selon les postes

Aide	Conditions	Principes de l'aide
<p>Emplois saisonniers</p>	<p>Documents requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV + Photo - Carte Pôle Emploi - Carte Identité - Attestation sécurité sociale - Justificatifs de ressources (Assedic, RSA) - R.I.B 	<p>Hôtellerie Restauration : (postes de plongeur, serveur, cuisinier, femme de chambre...) Saisons : Eté : de mai à septembre Hiver : De décembre à mars Contrat de 2 à 6 mois</p> <p>Palissage : Contrat de 8 à 30 jours : fin mai, début juin</p> <p>Vendanges : Contrat de 6 à 10 jours : mi-septembre</p> <p>Rémunération : SMIC, nourri logé sur place Lieu : Toute la France</p>

ADES : Service des emplois saisonniers, MES : 15 rue Roger Salengro 59680 : Ferrière la Grande // Permanence à RESA : le vendredi matin à Maubeuge, le 2ème jeudi matin de chaque mois à l'antenne de Landrecies.

Contact : 03.27.64.04.38 Mail : emploiie.saisonnier@wanadoo.fr